

— Les ventes de collections de tableaux, d'objets d'arts, de curiosités, font fureur en Europe dans ce moment. Tous les tableaux, le mobilier et les choses précieuses amassées par la célèbre tragédienne Rachel se sont vendus à des prix fabuleux ; et, malheureusement, ce ne sont pas toujours les œuvres d'art qui excitent le plus le fanatisme des acheteurs. De prétendues antiquailles, des curiosités qui ne sont curieuses que par l'acharnement qu'on met à se les disputer, obtiennent plus d'attention, malheureusement, que les tableaux ou les statues de jeunes artistes de mérite qu'on laisse végéter et mourir dans leur atelier. Les amateurs et les connaisseurs eux-mêmes sont coupables de ce crime au plus haut degré : les tableaux de quelque peintre hollandais du 3ème ordre, devenus rares, auront toujours à leurs yeux plus de valeur qu'une peinture vraiment belle d'un jeune artiste contemporain. Mais rien n'a égalé le succès qu'a eue la collection de tabatières de tout genre que le chanteur Lablache n'a laissée après lui. Cet amour du bric-à-brac est soufleté, avec esprit, dans les vers suivants de Reboul, le poète-boulangier de Ni-mes :

Quelle bizarrerie aujourd'hui nous travaille ?
Le siècle novateur adore l'antiquaille !
Un meuble verrouillé se vend à beaux deniers ;
Pour orner les salons, on vide les greniers.
Une lame rouillée, un débris de vieux vase,
Captivent les esprits et provoquent l'extase.
Il faut qu'un beau tableau soit un peu dévasté,
Rien ne vaut, en fait d'art, rien que la vétusté.
Le plus petit grimaud se fait archéologue,
Il a son cabinet avec son catalogue.
Admirez ce tesson, car c'est là qu'autrefois,
Les marmitons romains faisaient cuire leurs pois !
Ce bouclier d'Annibal protégea la personne,
Quand, près de Roquemaure, il traversa le Rhône ;
Il fut trouvé jadis avec ces trois flacons,
Pleins du fameux vinaigre à dissoudre les monts.
Ce miroir de métal est celui de Poppée,
Dame de sa parure à toute heure occupée.
Voici de Damoclès le glaive suspendu ;
Il tenait par un fil ; mais le fil s'est perdu,
C'est une pièce rare, une pièce classique,
Qui mit beaucoup de gens en frais de rhétorique.

ANNONCES.

AUX COMMISSAIRES D'ECOLE

ET

AUX INSTITUTEURS.

MM. les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs trouveront à la Librairie de M. J. B. Rolland, d'excellentes collections de Livres propres à être donnés en récompenses, aux examens. La Librairie de M. Rolland est en outre des mieux pourvues de fournitures d'école et ses prix sont aussi des plus réduits.

Montréal, 31 mai 1858.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :

RAPPORT

Du Surintendant de l'Instruction Publique
pour le Bas-Canada

POUR L'ANNÉE 1856.

PRIX : 25 Cents ; Avec un Elegant Couvert en
Toile : 50 Cents.

BEAUCHEMIN & FAYETTE, LIBRAIRES ET RELIEURS,

No. 127, Rue Saint Paul, No. 127,

EN VENTE CHEZ CES LIBRAIRES

BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE,

720 vol. élégamment cartonnés.

PRIX : \$ 50.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

A MONTREAL,

ET CHEZ LES

PRINCIPAUX LIBRAIRES

DE MONTREAL ET DE QUEBEC :

LE

" JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,"

ET

"The Journal of Education,"

POUR 1857.

Les deux journaux reliés en un volume avec un élégant couvert : \$2.00
en toile..... 1.50
Chaque journal séparé avec couvert en toile..... 1.50
Chaque journal séparé cartonné..... 1.50

On trouvera ces recueils très propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Ecoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'Ecole et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une RÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Ecuyer, Agent du Département à Québec. Les personnes, qui se proposent d'en acheter, feront bien d'en venir leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en magasin qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

On s'abonne, pour cinq CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour cinq CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education" rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHELINS, les deux journaux en à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement donne tous les cas, et payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences et aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze cent par ligne, pour chaque insertion subséquente, payant le d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et habilement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les annonces seront aussi d'écrire leur adresse habilement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Senécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vinc.